

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2624

Travaux Indispensables du Propriétaire au Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) - Lancement de l'opération 08047517 "CIRC-Travaux de conservation du patrimoine 2015-2020" - Vote et affectation de l'AP n° 2016-1, programme n° 20014.

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 5 DECEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 DECEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME.

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), Mme FONDEUR (Pouvoir à Mme PALOMINO) M. HAVARD (pouvoir à M. GUILLAND), M. PHILIP (M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD, M. ROYER

2016/2624 - TRAVAUX INDISPENSABLES DU PROPRIETAIRE AU CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE CANCER (CIRC) - LANCEMENT DE L'OPERATION 08047517 "CIRC-TRAVAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE 2015-2020" - VOTE ET AFFECTATION DE L'AP N° 2016-1, PROGRAMME N° 20014. (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 novembre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 7 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, qui comprend le projet « Centre International de Recherche Contre le Cancer : enveloppe de conservation du patrimoine ».

La Ville de Lyon est propriétaire de locaux situés au 150, cours Albert Thomas à Lyon 8^e qui abritent les activités du Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC).

Par délibération n° 2002/1198 du 22 avril 2002, vous avez approuvé la mise à disposition gratuite de ces biens au CIRC, ainsi que la convention afférente signée entre la Ville de Lyon et le CIRC.

Le Centre International de Recherche sur le Cancer a vocation à déménager à moyen terme (cf. délibération 2015/1636 du 23 novembre 2015).

Le bâtiment actuel étant vétuste, le maintien de l'activité jusqu'au déménagement du CIRC dans les nouveaux locaux prévus, nécessite des travaux indispensables, relevant du propriétaire.

Les travaux envisagés sont les suivants :

- Désenfumage - remplacement de certains volets coupe-feu ;
- Système de Sécurité Incendie - remplacement d'équipements et mise aux normes ;
- Chauffage et ventilation - réparation de portions de réseaux de distribution vétustes, remplacement d'appareils de distribution, remplacement des moteurs des centrales de traitement de l'air ;
- Ascenseurs - remplacement d'équipements mécaniques vétustes ;
- Electricité - remplacement de cellules moyenne tension vétustes ;
- Etanchéité - reconstitution des étanchéités (façades, toiture, menuiseries) ;
- Façade - mesures conservatoires de consolidation ;
- Réseaux intérieurs – rénovation partielle des tuyauteries d'eaux usées ou pluviales.

L'ensemble des travaux correspondant à cette opération est estimé à 350 000 €. Cette opération sera financée par affectation de l'autorisation de programme n° 2016-1 « CIRC – Travaux de conservation du patrimoine 2015-2020 », programme 20014.

Les marchés de travaux et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués en application des dispositions du Code des Marchés Publics.

Vu les délibérations n° 2002/1198 du 22 avril 2002, n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2015/1636 du 23 novembre 2015 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1- L'autorisation de programme n° 2016-1 « CIRC – Travaux de conservation du patrimoine 2015-2020 », programme n° 20014, constituant la limite supérieure des dépenses est fixée à 350 000 €

2- Le lancement de l'opération n° 08047517 « CIRC – Travaux de conservation du patrimoine 2015-2020 » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation de l'AP n° 2016-1, programme n° 20014.

3- M. le Maire est autorisé à exécuter toutes les démarches administratives et à déposer toutes les autorisations telles que les déclarations de travaux qui pourraient s'avérer nécessaires.

4- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur le programme n° 20014, AP n° 2016-1, opération n° 08047517 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 510, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant susceptible de variations compte tenu des aléas pouvant survenir :

Total	CP 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020
350 000 €		80 000 €	100 000 €	120 000 €	50 000 €

5- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY